

Dinant, sur Meuse, nous ont apportés, sur un Char de Triomphe, le Beau Collier, la rare Ceinture et Saint Vœu, que votre fervente Dévotion a icy envoyé à nostre très-aymée Dame de FOY : La Baronie de Celles, en armes, et nostre Clergé, de FOY, en habits sacrés, avons esté rencontrer la triomphante procession des Pères Jésuites, de Dinant, avancée désia à mi-chemin ; ce fut là que Monsieur le Pasteur, de FOY, estant monté sur le Char de Triomphe, entre deux Canadois, donna la Bénédiction à un peuple innombrable, qui couvrait une vaste campagne, avec l'Image de Nostre Dame de FOY.

Lors la Compagnie, de Celles, (elle porte 500 hommes), avec la Cavallerie des Ecoliers des Pères Jésuites, de Dinant, salua Nostre Dame de FOY, qui estait venue rencontrer vos beaux présents, par une descharge générale : Cela fait, des deux processions, on n'en fit qu'une, et on vint droit à FOY, ou pendant la grande messe, au fanfar de quatre trompettes et au tintamar des grosses boëttes, on offrit vos chers Présents ; on lut votre Vœu ; on bénit les bontés de MARIE, qui vous a fait tant de faveurs, et on admira vostre Dévotion, qui la révèrez tant et de si loing, par les honneurs que vous lui rendez, et les rares Présents que vous lui faites. Que si la fille de Notre Dame de FOY, en Canada, est si libérale, envers sa MÈRE, nostre Dame de FOY, près Dinant, la mère ne veut point paraître moins libérale envers sa chère fille, et nouveaux enfans que la fille et ses bien-aymés enfans, envers leur mère, et si elle en a reçus des présents, elle en renvoye à sa chère Fille, et à ses nouveaux et bien-aymés enfans : ce sont trois robes qui lui ont été icy présentées, et un chappellet de pierres de son champ, qui servira de Collier, à sa bien-aymée Fille du Canada, vous suspendrez les robes, (s'il vous plaît,) près de son Image, comme nous avons suspendu vos chers Présents près et devant notre Saincte Dame de FOY ; du reste nos très chers Frères, en Jésus et